

E.Leclerc se mobilise pour la filière viticole

A l'image de ses engagements en soutien à d'autres filières fragilisées par l'épidémie de Covid-19, E.Leclerc a souhaité se mobiliser en faveur des viticulteurs. Fermeture des cafés et des restaurants, réduction de l'activité hôtelière ou encore ralentissement sévère des exportations ont en effet fortement pénalisés les vigneron·s. Deux actions concrètes sont ainsi mises en place par le Mouvement E.Leclerc pour leur venir en aide, l'une dans les magasins et l'autre sur le site de vente en ligne www.macave.leclerc.

En magasin, mise en place du ticket solidaire E.Leclerc sur les vins "Alliances locales" du 24 août au 29 août

Fin mars 2020, en plein confinement, E.Leclerc créait le ticket solidaire, une offre destinée à promouvoir chaque semaine une catégorie de produit pour soutenir les filières fragilisées par la situation sanitaire. L'enseigne décidait alors de prendre à sa charge 20 % du prix d'un produit pour favoriser l'écoulement des stocks de la catégorie et soulager ainsi les producteurs. Après les fruits et légumes, le fromage, le poisson, la viande ou encore le muguet français(e), ce sont les vins qui vont bénéficier désormais de ce soutien.

Du lundi 24 au samedi 29 août 2020, 278 centres E.Leclerc¹ proposeront ainsi à leurs clients une offre de réduction de -20% en Tickets E.Leclerc solidaire sur tous les vins sous étiquette « Alliances Locales », c'est-à-dire vendus en circuits courts, directement d'un producteur à un magasin E.Leclerc proche de son vignoble. Cela permettra ainsi d'offrir des débouchés à 891 vigneron·s actuellement en contrat avec un (parfois plusieurs) magasins E.Leclerc situés à moins de 100 km de leur domaine. Pour exemples, les clients pourront trouver au Centre E.Leclerc de Lyon un Brouilly du Domaine des Maisons Neuves ou à Mios un Pessac Léognan du Domaine de Seguin.

Les Alliances Locales E.Leclerc

Depuis toujours, partout en France, les adhérents² des Centres E.Leclerc ont noué des relations étroites avec les producteurs de leur région. En 2010, ces partenariats ont été formalisés sous la dénomination : « Alliances locales », une démarche qui s'inscrit pleinement dans l'engagement pris par le Mouvement E.Leclerc en faveur d'une économie responsable. En 2019, E.Leclerc comptait plus de 12 000 Alliances locales dans toute la France.

Sur le site www.macave.leclerc, mise en avant de vigneron·s partenaires du 19 octobre au 29 novembre

Au-delà des circuits courts, E.Leclerc se mobilise aussi à l'échelle nationale auprès de vigneron·s particulièrement touchés par la crise et pour lesquels il est difficile d'écouler la production des derniers mois. L'enseigne leur assure des débouchés et leur offrira une belle visibilité sur le site www.macave.leclerc. A partir du 19 octobre et jusqu'au 29 novembre, deux vigneron·s partenaires seront mis en avant chaque semaine afin que les internautes puissent les découvrir et acheter leurs vins. La

¹ Centres E.Leclerc situés dans des régions viticoles et travaillant en alliance locale avec des vigneron·s à moins de 100 kilomètres de leur magasin.

² Les adhérents sont les propriétaires des magasins E.Leclerc. Ils sont des chefs d'entreprise indépendants très impliqués dans la vie économique, sociale et culturelle de leur localité.



parole leur sera donnée pour qu'ils puissent expliquer leur mode de production (vendanges, type d'agriculture...) et les qualités de leurs cépages. Les produits de 12 vigneron seront ainsi en vitrine sur le site, soit plus de 25 références de vins. Afin de favoriser l'écoulement des stocks, toutes ces cuvées bénéficieront aussi de l'offre tickets E.Leclerc solidaires, à savoir une réduction de -20 % en faveur des clients qui les achèteront.

Voici quelques exemples de domaines qui seront à découvrir sur macave.leclerc à partir du 19 octobre :

- Bourgogne : Domaine Monnot
- Bordeaux : Château Saincrit
- Rhône : Domaine du Coudoulis
- Beaujolais : Olivier Cocquard.

À PROPOS DU MOUVEMENT E.LECLERC :

Avec 721 magasins et 542 adhérents en France, E.Leclerc est leader de la distribution en France. L'enseigne a réalisé un chiffre d'affaires de 38,8 milliards d'euros (hors carburant) en 2019. Le leadership de l'enseigne est confirmé par une part de marché de 21,6 %. Ces performances résultent d'une politique menée depuis la création du Mouvement E.Leclerc en 1949 : son combat au quotidien pour des prix bas et un modèle économique unique, reposant sur une organisation décentralisée, coopérative et participative. Les adhérents du Mouvement E.Leclerc, entrepreneurs indépendants, partagent une même mission : permettre à chacun de vivre mieux en dépensant moins, grâce à des initiatives innovantes et responsables, en pratiquant les prix les plus bas à qualité comparable. Acteurs de la vie locale, au plus près du terrain, ces adhérents investissent de façon durable afin de faire des centres E.Leclerc des lieux qui répondent aux besoins de leurs clients et défendent leur pouvoir d'achat au quotidien.

Contact presse

Service de presse E. Leclerc

01 80 18 18 10

e.leclerc@agencebabel.com